

CONGREGATION POUR L'EDUCATION CATHOLIQUE
(POUR LES SÉMINAIRES ET LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT)

DIRECTIVES

POUR LA PREPARATION DES EDUCATEURS DE SEMINAIRES

ROME 1993

INTRODUCTION

1. Parmi les différents moyens indiqués par le Souverain Pontife Jean-Paul II dans l'Exhortation Apostolique " Pastores dabo vobis " pour promouvoir le style pédagogique des séminaires, figure en premier lieu la préparation spécifique des éducateurs. Ceux-ci en effet occupent à cet égard la position clé, qui détermine l'esprit et l'entière efficacité de l'œuvre formative. Toutefois, les Evêques, en tant que premiers responsables de la marche des séminaires, doivent être " les premiers à sentir leur grave responsabilité pour la formation de ceux qui seront chargés de l'éducation des futurs prêtres ".¹

Etant donné les exigences particulières de cette tâche et son importance dans les circonstances actuelles, la Congrégation pour l'Education Catholique a jugé opportun d'inviter les autorités ecclésiastiques responsables à réfléchir sur les présentes " Directives " et à prendre à ce sujet des décisions conformes aux nécessités locales.

2. Le problème que l'on désire soumettre à leur attention n'est certes pas entièrement nouveau. Il a déjà été perçu au Concile Vatican II et il est vivement ressenti dans toute l'Eglise. Le décret "Optatam totius" demande en effet que les éducateurs des séminaires soient " soigneusement préparés par un solide enseignement doctrinal, par une expérience pastorale convenable, et par une formation spirituelle et pédagogique spéciale ", et il suggère " d'établir des instituts qui permettent d'atteindre cette fin, ou du moins des cours avec des programmes organisés de manière adaptée, ainsi que des réunions de directeurs de séminaire, qui se tiendront périodiquement ".²

3. Les exigences conciliaires ont été ultérieurement soulignées par certaines recommandations du Synode extraordinaire des Evêques de 1967, synthétisées ensuite au n. 30 de la " Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis ": " Etant donné que la charge des Supérieurs dans un Séminaire constitue l'art des arts et n'admet pas l'improvisation et le recours à des méthodes de hasard, ceux-ci, outre les qualités naturelles et surnaturelles, doivent nécessairement avoir reçu, selon leur charge particulière, une préparation spirituelle, pédagogique et technique acquise en particulier dans des instituts spécialisés existants ou à créer dans ce but, soit dans le pays, soit en d'autres pays ". Pour la mise en œuvre de ces initiatives, les Evêques ont été invités à se servir de la collaboration des Congrégations et des Sociétés sacerdotales spécialisées dans la direction des séminaires et à faire appel à des " commissions techniques " particulières d'experts, à constituer en chaque nation.

4. Aujourd'hui, à vingt-cinq années du Concile Vatican II et des premières dispositions postconciliaires, " Pastores dabo vobis " s'exprime sur le sujet à la lumière des expériences faites en diverses parties du monde et référées aux nombreuses interventions des Pères synodaux. Poussés par la vive sollicitude de renforcer l'efficacité pédagogique des séminaires, ceux-ci ont rappelé les exigences conciliaires mentionnées, en accentuant fortement le profil collégial, ecclésial et spirituel des formateurs: " La charge de la formation des candidats au sacerdoce exige non seulement une préparation spéciale des formateurs, qui soit vraiment technique, pédagogique, spirituelle, humaine et technologique, mais aussi un esprit d'union et de collaboration afin de réaliser dans une très étroite unité le programme de formation, de telle sorte que soit toujours sauvegardée l'unité dans l'action pastorale du séminaire sous l'autorité du recteur. Le groupe des formateurs donnera le témoignage d'une vie vraiment évangélique et d'une consécration totale au Seigneur. Il est opportun qu'il jouisse d'une certaine stabilité et qu'il ait sa résidence habituelle dans la communauté du séminaire. Il sera intimement uni à l'Evêque, qui est le premier responsable de la formation des prêtres ".³

5. Dans l'intention de confirmer les diverses expériences et dispositions passées et de les remettre à jour selon les suggestions de " Pastores dabo vobis ", la Congrégation pour l'Education Catholique, par le présent document, présente aux Evêques et à leurs collaborateurs dans la formation sacerdotale quelques indications qui peuvent servir de critères de vérification pour les initiatives déjà promues et pour celles qui sont en cours, et de lignes d'action pour la programmation de l'avenir immédiat.

Dans ce but, on jettera d'abord un regard sur quelques aspects de la situation actuelle des formateurs du clergé et de leur formation (I), pour examiner ensuite les principales responsabilités en ce domaine (II), proposer quelques critères de choix des éducateurs (III) et donner des indications sur leur formation (IV). En conclusion, seront suggérées des propositions concrètes qui pourront rendre opérative et efficace la sollicitude de l'Eglise pour cet important ministère (V).

I. ASPECTS DE LA SITUATION ACTUELLE

Pour se rendre compte des nécessités réelles en ce domaine, il est nécessaire de s'arrêter un instant sur la situation actuelle, marquée par le manque de formateurs, par l'augmentation des exigences de l'engagement éducatif et par différentes initiatives et expériences enregistrées ces dix dernières années en plusieurs pays.

1. MANQUE DES ÉDUCATEURS

6. On doit noter en premier lieu la grande disproportion entre le personnel dirigeant et enseignant disponible et les nécessités réelles des séminaires.

Il ne manque pas de situations satisfaisantes et positives, surtout dans les diocèses et les nations qui, grâce à de saines traditions spirituelles et à un prudent renouveau conciliaire, ont réussi à créer et à maintenir des communautés chrétiennes actives, animées de l'esprit missionnaire et de l'idéal de la vocation sacerdotale. Celles-ci pourvoient à leurs propres besoins et sont souvent en état d'apporter

leur soutien là où ce dernier s'avère le plus nécessaire. De telles conditions, dans le cadre de la situation générale, doivent cependant être considérées comme plutôt exceptionnelles.

7. La pénurie des éducateurs se manifeste en de nombreux pays d'ancienne tradition chrétienne. A la suite de la crise des années passées, les rangs du clergé diocésain et religieux se sont espacés et l'âge moyen est davantage élevé, alors que la complexité des nouvelles tâches pastorales exigerait au contraire une augmentation des pasteurs d'âmes. Une situation assez grave se profile, en particulier, dans les pays du bloc ex-communiste de l'Europe centrale et orientale où, pour de nombreux motifs, il n'est pas facile de trouver des prêtres qui soient aptes à travailler dans les séminaires; et quand il s'en trouve, il n'est pas toujours possible de les enlever à des ministères pour lesquels ils sont considérés comme indispensables.

8. Sont aussi placés dans une situation délicate les diocèses — surtout en terre de mission et en Amérique Latine — qui sont en train d'enregistrer une augmentation sensible de candidats au sacerdoce. Ils aspirent à organiser leurs propres séminaires pour lesquels il n'est cependant pas facile de trouver un nombre suffisant de formateurs adéquatement préparés. Les improvisations et les solutions faites d'expédients auxquelles on recourt parfois, se révèlent problématiques et insuffisantes pour garantir un bon niveau spirituel, intellectuel et pastoral au futur clergé.

9. Pour surmonter ces difficultés certains diocèses recevaient, et dans plusieurs cas continuent de recevoir, une aide généreuse de la part d'instituts religieux. Toutefois cette collaboration est aujourd'hui en voie de diminution, par suite des difficultés vocationnelles des instituts eux-mêmes. En de nombreux cas, en effet, les religieux ont dû réduire leur service auprès des séminaires ou même le suspendre par manque de personnel préparé pour cette tâche formative.

2. EXIGENCES DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE

10. L'analyse détaillée des conditions spirituelles du monde et de l'Eglise d'aujourd'hui telle qu'elle est faite au 1^o chap. de " Pastores dabo vobis " apporte une confirmation au caractère complexe de la situation où se trouvent les séminaires. Les tâches formatives sont devenues plus difficiles; et, en conséquence, les critères de choix des formateurs sont davantage exigeants. La nécessité de promouvoir une pédagogie plus dynamique, active, ouverte à la réalité de la vie et attentive aux processus évolutifs de la personne, toujours plus différenciés et complexes, requiert des dons de solidité éprouvée à un degré presque inconnu dans le passé. Par ailleurs, on exige aujourd'hui des éducateurs un effort constant de remise à jour, principalement dans le domaine de leur compétence propre, et en même temps la capacité d'accompagner l'ensemble du processus formatif d'une présence assidue et attentive aux nécessités spirituelles de la communauté et de chacune des personnes. Ce qui comporte un engagement personnel constant et absorbant, qui suppose des dispositions psychologiques et physiques correspondantes chez les candidats proposés à un tel service éducatif.

11. Une autre circonstance relevée par l'Exhortation Apostolique, où le choix d'éducateurs capables est parfois rendu plus difficile, est la nécessité de disposer de prêtres animés de l'esprit de communion et de collaboration, qui possèdent "la connaissance des méthodes de travail en groupe".⁴ Se révèlent par conséquent insuffisants le choix et la formation d'éducateurs individuels, même riches de dons personnels, mais qui par contre ne sont pas en mesure de coopérer à établir de vraies " équipes éducatives ", bien soudées et fraternellement coopérantes. Il faut donc choisir des

candidats qui s'inspirent de l'authentique idéal sacerdotal, d'une spiritualité et d'une doctrine exactes, et qui sachent s'engager dans un projet éducatif commun. Les expériences montrent en effet que sans " un travail d'équipe " (teamwork) il n'est pas possible de faire fonctionner correctement un séminaire. Ceci constitue d'une part le préalable pour un vrai progrès de l'œuvre formative, mais augmente d'autre part la difficulté pour la recherche de prêtres aptes à ce type d'activité.

3. INITIATIVES ET EXPÉRIENCES EN COURS

12. En ce qui concerne la préparation préalable ou initiale des formateurs, des initiatives ont été faites seulement dans les diocèses et nations qui ont à leur disposition un nombre suffisant de vocations et de prêtres pour permettre une bonne programmation du personnel éducatif par rapport aux nécessités des séminaires respectifs.

Mais même dans ces cas, et à plus forte raison dans toutes les autres situations, on fait davantage appel au charisme et aux dons personnels des candidats qu'à la nécessité d'une préparation spécifique et d'études spécialisées. On se contente, en général, d'une solide formation théologique et spirituelle et d'un bon équilibre psychologique, en se fiant à la formation future qui sera acquise par la pratique pédagogique et par la participation à des congrès et rencontres ...

L'idée d'instituts spécialisés pour les éducateurs du clergé n'a donc pas trouvé jusqu'à présent de réalisation suffisamment ample, pour permettre une réflexion critique à partir d'une expérimentation en cours.

13. Plus fréquente et plus répandue est la proposition de congrès, de cours périodiques d'"aggiornamento" de courte ou de moyenne durée. Ceux-ci se révèlent en général très utiles, surtout quand ils se déroulent dans un climat spirituel intense et serein, sous la conduite des Evêques et selon des programmes exigeants et structurés. Une évaluation précise et nuancée s'impose au contraire pour des initiatives proposées par des personnes ou organismes fortement " spécialisés ", surtout dans le domaine psychologique. Ces initiatives sont valides dans la mesure où elles expriment une ligne pédagogique enracinée dans les valeurs évangéliques et dans les orientations de l'Eglise concernant la préparation des candidats au sacerdoce; par contre elles sont moins fructueuses, et même source de désorientation, quand elles ne satisfont pas pleinement ces conditions, à cause de contenus et de méthodes discutables.

A ce propos il est opportun de relever que le Magistère Pontifical, les documents du Saint-Siège et les " Rationes institutionis sacerdotalis " des Conférences épiscopales nationales, approuvées par les dicastères romains compétents, restent un point indispensable de référence et de critère d'inspiration.

14. En divers cas est utilisée et justement appréciée l'aide des " commissions techniques " qui prennent forme et dénomination concrète selon les circonstances et les traditions locales, principalement là où leur composition est équilibrée, où leurs membres sont animés d'un authentique esprit ecclésial et où est évité le risque qu'elles assument des responsabilités abusives dans la conduite des séminaires et dans le discernement vocationnel.

De telles commissions n'ont pu être constituées dans les nations n'ayant qu'un petit nombre de diocèses et où les exigences organisatives à cet égard sont mineures.

L'apport des familles religieuses et des sociétés sacerdotales institutionnellement vouées à la formation du clergé s'est révélé précieux. Celles-ci font preuve en ce secteur de disponibilité louable et d'esprit d'initiative.

15. L'" aggiornamento " scientifique, et en partie aussi didactique, des enseignants est souvent promu avec une certaine assiduité dans le cadre d'associations qui s'organisent selon les différentes disciplines théologiques et philosophiques. Leurs congrès annuels et leurs semaines d'études, désormais habituels spécialement dans les grandes nations, sont normalement soutenus et orientés par les enseignants des grandes Facultés ecclésiastiques, en collaboration avec les Commissions épiscopales pour la formation sacerdotale ou pour la doctrine de la foi. Sur la base des expériences des années passées, la nécessité d'une telle coopération et entente est ressentie toujours plus comme garantie d'une orientation sûre qui réponde aux vraies exigences spirituelles et pastorales de la formation sacerdotale.

Depuis quelque temps une aide didactique précieuse est apportée aux enseignants des séminaires par la rédaction de livres de textes et de matériels bibliographiques que certaines Facultés s'emploient à promouvoir avec un zèle louable, répondant ainsi au désir explicite de nombreux Evêques et des élèves des séminaires. Ces apports méritent donc une sincère reconnaissance et sont à encourager.

16. Les initiatives brièvement rappelées ici, même si elles n'ont pas atteint pleinement les buts fixés par les dispositions officielles de l'Eglise, présentent cependant une vraie efficacité. Elles peuvent être considérées comme une étape importante dans le renouvellement des séminaires. Là où elles se sont accomplies dans un esprit serein et constructif, la vie des séminaires en a été renforcée. L'échange des idées et des expériences pratiques, les informations sur l'usage des sciences pédagogiques, la communication des résultats des études scientifiques ont été et sont pour les éducateurs de valeur inestimable, comme le sont du reste de nombreuses autres contributions: approfondissements doctrinaux, spirituels et pastoraux sur le ministère et la vie des prêtres, commentaires aux documents correspondants des Papes et du Saint-Siège, contacts personnels élargis avec des collègues et des experts et encore les liens plus étroits avec les Evêques, par lesquels les éducateurs se sentent mieux aidés et compris.

II. LES EDUCATEURS ET LES RESPONSABLES DE LEUR FORMATION

17. Ainsi qu'il apparaît avec clarté dans les Evangiles, la formation des Apôtres est une tâche que Jésus s'est personnellement réservée, lui attribuant une importance fondamentale pour les destinées futures de l'Eglise. Il confia ensuite cette tâche aux Apôtres afin qu'ils poursuivent son œuvre de la même manière, avec une assistance spéciale de l'Esprit Saint, et deviennent à leur tour formateurs de leurs disciples et collaborateurs. On peut donc dire que le Divin Maître est le premier inspirateur et le modèle de tout formateur et, par suite, qu'" il n'y a pas d'authentique œuvre de formation au sacerdoce sans le don de l'Esprit du Christ ".⁵

La tradition ininterrompue de l'Eglise témoigne que les Evêques, successeurs des Apôtres, ont toujours exercé cette mission d'éducateurs des ministres du Christ au service du peuple de la nouvelle Alliance, tout en vivant leur inaliénable responsabilité de différentes manières selon les diverses circonstances ambiantes et historiques, et en utilisant des médiations et des formes variées de collaboration. En effet, leur tâche comportait aussi habituellement celle de choisir et de préparer des éducateurs idoines pour le futur clergé.

18. " Le premier représentant du Christ dans la formation sacerdotale est l'Evêque " :⁶ c'est ainsi que l'Exhortation Apostolique post-synodale affirme la responsabilité de l'Evêque pour la formation initiale et permanente de son presbytérat.

Le devoir et le droit propre et exclusif qui appartiennent à l'Eglise dans la formation de ceux qui sont destinés au ministère sacré⁷ se réalisent quand l'Evêque choisit, appelle, forme et admet au sacrement de l'Ordre les candidats qu'il estime aptes. De cette responsabilité formative par rapport aux candidats au sacerdoce découle la nécessité " de les visiter souvent et d'être en quelque manière 'leur compagnon' ".⁸

Il ne peut pourtant pas normalement accomplir seul ce ministère. Le discernement vocationnel et ses tâches de formation sont d'une telle complexité et gravité qu'elles dépassent les possibilités d'une seule personne.

L'Evêque appelle donc d'autres personnes à partager une bonne part de ses responsabilités en ce domaine: il doit choisir des collaborateurs particulièrement aptes et veiller à leur formation avec une attention et une sollicitude toute particulière. Il faut " des prêtres de vie exemplaire ", possédant " une personnalité mûre et forte... au plan humain et évangélique ".⁹

Les responsables et les enseignants attachés au service des séminaires sont donc les collaborateurs les plus directs de l'Evêque dans sa tâche de formation du clergé pour son diocèse. Conscients, comme il se doit, d'avoir reçu cette charge de l'Evêque, ils l'exerceront en étroite union avec lui et conformément à ses directives. Il s'agit en effet d'une activité non pas privée, mais publique, qui fait partie de la structure même de l'Eglise: "Le séminaire est en lui-même une expérience originale de la vie de l'Eglise; en lui l'évêque se rend présent par le ministère que le recteur accomplit avec les autres éducateurs, en esprit de corresponsabilité et de communion sous sa direction et son animation".¹⁰ Ce qui entraîne un service éminemment ecclésial, caractérisé par des relations de fraternité et de collaboration avec les collègues et de dépendance hiérarchique par rapport à l'Evêque local, en communion avec le Souverain Pontife dans une écoute cordiale de ses directives pour l'Eglise universelle.

L'accomplissement des tâches directrices au séminaire requiert aussi une juste autonomie d'action du Recteur, circonscrite par le Code de Droit Canon (cf. Cann. 238, 260, 261), par les Statuts et le Règlement du séminaire.

19. Toutes proportions gardées et toujours en référence au can. 659, 3 CIC, une remarque analogue est faite pour le droit et le devoir auxquels sont soumis les Supérieurs majeurs des familles religieuses et des sociétés de vie apostolique, canoniquement érigées, pour pouvoir donner à leurs communautés les prêtres dont elles ont besoin pour l'accomplissement de leur mission. Un tel " droit et devoir " inclut aussi pour eux la tâche de pourvoir, en conformité au n. 31 des " Directives sur la formation dans les Instituts Religieux ", à la préparation des éducateurs pour les

communautés de formation où se préparent au sacerdoce ministériel les membres de ces familles de vie consacrée.

20. En tenant compte des indications de l'Exhortation Apostolique " Christifideles laici " et de la Lettre Apostolique " Mulieris dignitatem ", rappelées dans " Pastores dabo vobis ", il pourra être opportun d'associer à l'œuvre formative du séminaire " sous des formes prudentes et adaptées aux différents contextes culturels, des fidèles laïcs, hommes et femmes, choisis selon leurs charismes particuliers et leurs compétences éprouvées ".¹¹ Des espaces de féconde collaboration pourront aussi être déterminés pour les diacres permanents. L'activité de ces personnes, " opportunément coordonnée et intégrée aux responsabilités éducatives primaires ",¹² est destinée à enrichir la formation surtout dans les secteurs où les laïcs et les diacres disposent normalement de compétences particulières, comme la spiritualité familiale, la médecine pastorale, les problèmes politiques, économiques et sociaux, les questions connexes aux sciences, la bioéthique, l'écologie, l'histoire de l'art, les moyens de la communication sociale, les langues classiques et modernes.

21. Les éducateurs de séminaire peuvent aussi recevoir d'utiles apports pour la formation de la part de prêtres qui ont charge d'âmes, de laïcs engagés dans l'apostolat, dans les associations et dans les mouvements ecclésiaux. Les formateurs pourront tirer profit de leur expérience relativement aux problèmes que la vie quotidienne pose à la foi et à la pastorale.¹³ Un rapport assidu et vivant de service et d'estime réciproques entre le séminaire, le presbyterium et la communauté diocésaine est un préliminaire indispensable pour que ces apports à la formation des éducateurs puissent s'exprimer dans toute leur fécondité.

Cet enracinement dans la communauté du clergé et des fidèles se révèle particulièrement bénéfique surtout dans les diocèses qui ont un long et riche passé de saines traditions éducatives sacerdotales. Celles-ci modèlent le séminaire et les éducateurs. Il faut donc les apprécier et les valoriser dans la préparation des candidats aux tâches formatives, en cherchant non seulement à les conserver, mais aussi à les transmettre, ultérieurement enrichies, aux générations futures.

22. Toute la communauté chrétienne doit faire sien le problème du choix et de la formation des éducateurs du séminaire. C'est un aspect qui ne peut être isolé de la vie et de la responsabilité de la communauté diocésaine. L'expérience prouve que partout où la foi est vivante, les charismes suscités par Dieu peuvent agir de façon fructueuse, lorsqu'il est possible de compter sur la prière, le soutien et la solidarité du plus grand nombre.

Toutefois, la responsabilité directe de la formation des éducateurs de séminaires et de maisons religieuses revient aux Evêques et aux Supérieurs majeurs. Ce sont eux qui doivent se préoccuper de garantir aux collaborateurs qu'ils se sont choisis une formation spécifique adéquate. Ils devront pourvoir à cette formation soit par le moyen de contacts personnels soit par le moyen d'instituts et instruments adéquats.

III. CRITERES POUR LE CHOIX DES EDUCATEURS

PRÉLIMINAIRE

23. Par rapport aux critères de choix pour les éducateurs, l'Eglise se montre très exigeante. Selon le décret " Optatum totius ", " les directeurs et les professeurs de séminaires doivent être choisis parmi les hommes les meilleurs ".¹⁴ Sur ce point le Concile se fait l'écho de l'encyclique de Pie XI " Ad catholici Sacerdotii " qui adresse aux Evêques l'exhortation suivante: " Qu'avant tout soient choisis avec soin les supérieurs et les maîtres... Donnez à vos collèges les meilleurs prêtres; ne regrettez pas de les soustraire à des tâches en apparence plus grandes, mais qui cependant ne peuvent être comparées à cette œuvre capitale et irremplaçable ".¹⁵

Ce devoir précis doit s'entendre au sens d'une pressante invitation à considérer le problème des formateurs comme l'une des priorités pastorales plus importantes. Tout doit être mis en œuvre dans les diocèses pour pouvoir donner aux séminaires le personnel dirigeant et enseignant dont ils ont besoin.

24. Les qualités essentielles requises, auxquelles les documents cités font allusion, ont été spécifiées dans " Pastores dabo vobis ",¹⁶ dans la " Ratio fundamentalis ",¹⁷ et, de manière plus explicite et plus large, dans les " Rationes " nationales. On y mentionne, entre autre, la nécessité de posséder un profond esprit de foi, une vive conscience sacerdotale et pastorale, la stabilité dans sa propre vocation, un sens ecclésial limpide, la facilité de contacts humains, de " leadership ", un équilibre psychologique, émotionnel et affectif de grande maturité, une vraie culture de l'esprit et du cœur, la capacité de collaboration, la connaissance profonde de l'âme des jeunes et l'esprit communautaire.

25. La vocation de l'éducateur implique d'une part un certain " charisme " qui s'exprime en des dons naturels et de grâce, et d'autre part certaines capacités et aptitudes à acquérir. Tout discours sur sa personnalité considérera toujours ce double aspect: chacune des caractéristiques souhaitables chez un éducateur de séminaire présente certains éléments pour ainsi dire innés et d'autres qui devront progressivement mûrir dans l'étude et l'expérience.

La détermination des critères de choix des éducateurs suppose toujours un idéal, qui reflète les diverses qualités ci-dessus énumérées en même temps que beaucoup d'autres qui peuvent se déduire de l'ensemble des objectifs formatifs indiqués dans " Pastores dabo vobis ". Ici, dans ce qui suit, l'on cherchera à en présenter une riche énumération, sans prétendre toutefois que toutes ces qualités et prérogatives se réalisent de manière parfaite en chaque personne. On a seulement voulu offrir un point de référence pour la recherche et le choix des éducateurs qui puisse servir en même temps de critère de programmation pour leur formation et de vérification pour leur service. Tout en tenant compte des limites imposées par les circonstances réelles et les possibilités humaines, on n'a pas considéré comme inutile de placer l'idéal un peu au dessus de ces limites prévues, afin qu'il constitue un rappel constant et un stimulant à leur dépassement.

A. Traits communs à tous les éducateurs de séminaires

1. ESPRIT DE FOI

26. L'objet et la fin de l'activité éducative du séminaire ne peuvent être compris qu'à la lumière de la foi. Pour cette raison, le formateur devra être en premier lieu un homme de foi. Il devra entretenir une foi sûre, bien motivée et convaincue, vécue en profondeur de sorte qu'elle transparaisse dans toutes ses paroles et ses actions. Animée de la charité, la foi rayonnera dans sa vie de la joie et de l'espérance d'une consécration totale au Christ et à son Eglise. Elle se manifestera par le choix d'une vie évangélique et par une adhésion sincère aux valeurs morales et spirituelles du sacerdoce, qu'elle

cherchera à communiquer avec délicatesse et conviction. Dans la diversité des opinions dans le domaine dogmatique, moral et pédagogique, l'éducateur s'inspirera de critères dictés par la foi, en suivant avec une docilité cordiale et intelligente les indications du magistère. C'est ainsi qu'il se sentira " éducateur de la foi " ¹⁸ de ses élèves, leur en faisant découvrir la beauté et les valeurs vitales, et qu'il se montrera sensible et attentif à leur cheminement de foi, les aidant à dépasser leurs propres difficultés.

27. Le formateur qui vit de la foi éduque plus par ce qu'il est que par ce qu'il dit. Sa foi se traduit par un témoignage cohérent de vie sacerdotale, animé de zèle apostolique et de vif sens missionnaire. " Les directeurs et professeurs seront convaincus de l'importance de leur manière de penser et d'agir pour le succès de la formation des séminaristes ". ¹⁹ Ils manifesteront de manière simple et convenable la beauté et les richesses spirituelles qui surgissent d'une foi vécue dans le ministère et la vie sacerdotale. Celui qui, au plan de la foi, a trouvé le sens de sa vie dans le sacerdoce, est capable de rayonner la joie dans sa propre vocation et de la communiquer aux autres.

L'esprit de foi est accompagné et soutenu par l'amour de la prière. Les séminaristes ont besoin aujourd'hui plus que jamais d'être éduqués " au sens humain et profond et à la valeur religieuse du silence ", ²⁰ comme condition pour connaître et expérimenter le sens authentique de la prière, de la Liturgie, du culte eucharistique et d'une sincère piété mariale. Les maîtres de la foi doivent donc devenir de vrais maîtres de la prière pour leurs élèves.

2. SENS PASTORAL

28. " Toute la formation des candidats au sacerdoce est destinée à les disposer d'une façon plus particulière à communier à la charité du Christ Bon Pasteur. Cette formation doit donc, dans ses divers aspects, avoir un caractère essentiellement pastoral ". ²¹ Tous les éducateurs doivent se préoccuper de valoriser tout aspect formatif en référence à ce but principal du séminaire. En particulier les professeurs, sans manquer au caractère scientifique nécessaire de leur engagement, en mettront en évidence la valeur pastorale et le feront converger " à l'ouverture progressive de l'esprit des séminaristes au mystère du Christ... de manière à ce qu'ils puissent percevoir la signification des études ecclésiastiques, leur ordre et leur fin pastorale ". ²²

Les éducateurs parviendront à cette sensibilité par leur propre participation à la charité pastorale du Christ, expérimentée dans le ministère accompli avant leur nomination et cultivé ensuite avec générosité — quand bien même à l'intérieur des limites permises par leur enseignement au séminaire — durant le service éducatif. Dans leurs diverses interventions éducatives, ils chercheront à ouvrir toujours plus les séminaristes à l'" exigence, aujourd'hui fortement ressentie, de l'évangélisation des cultures et de l'inculturation du message de la foi ", ²³ en leur faisant ainsi " aimer et vivre la dimension missionnaire essentielle de l'Eglise et des diverses activités pastorales ". ²⁴

3. ESPRIT DE COMMUNION

29. Les éducateurs vivront " en étroite union d'esprit et d'action, et formeront entre eux et avec les séminaristes une famille qui réponde à la prière du Seigneur:

" Qu'ils soient un " (cf. Jean 17,11) et qui entretienne chez les séminaristes la joie de leur propre vocation ".²⁵

Cette " communion " demandée avec autorité par le Concile concerne de près la nature du sacerdoce ministériel et l'exercice de son ministère. Comme s'exprime à ce sujet " Pastores dabō vobis ", " précisément parce que le prêtre, est à l'intérieur de l'Eglise, l'homme de la communion, il doit être à l'égard de tous les hommes, l'homme de la mission et du dialogue ".²⁶ On peut dire que l'éducateur n'est authentique dans son service et ne répond aux exigences de son idéal sacerdotal que dans la mesure où il sait s'engager et se sacrifier pour l'unité, quand dans sa pensée, ses attitudes et sa prière il reflète la sollicitude pour la communion et la cohésion de la communauté qui lui est confiée. Cet aspect de l'action formative requiert des dons naturels et des dons de grâce, et est cultivé par une docilité particulière à l'Esprit Saint, lien de l'unité dans l'intimité de la vie divine et dans la vie de l'Eglise.

S'inspirant d'une authentique " ecclésiologie de communion ",²⁷ les formateurs seront à même d'éduquer la communauté du séminaire " à nouer des rapports de fraternité et de service, dans une recherche commune de la vérité, en travaillant à promouvoir la justice et la paix, avec tous les hommes: en premier lieu avec les frères des autres Eglises et confessions chrétiennes, mais aussi avec les fidèles des autres religions, avec les hommes de bonne volonté ".²⁸

30. Comme nous y avons déjà fait allusion, ce principe de communion se traduit par une prompte et fraternelle collaboration.

Autour du Recteur, qui a dans le gouvernement du séminaire la responsabilité la plus importante et onéreuse, les éducateurs doivent tendre vers le même but, surtout quand il s'agit d'établir et de sauvegarder l'unité du projet éducatif. Dans l'élaboration du règlement de vie, du programme des études, de la formation spirituelle, pastorale et liturgique, se doivent d'être exigées une mutuelle concertation et la nécessaire disponibilité à considérer les objectifs communs et les critères de discernement donnés par l'Eglise et par l'Evêque comme normatifs et prédominants par rapport au propre point de vue personnel.

L'esprit de collaboration et d'entente est d'importance fondamentale de manière particulière dans l'adoption des critères de discernement vocationnel pour l'admission des candidats au séminaire et aux ordres sacrés. A ce sujet, restant sauves les fonctions diverses et les différentes responsabilités, tous les membres du groupe dirigeant doivent se sentir co-responsables, prouvant leur capacité de porter des appréciations sûres et conformes aux normes de l'Eglise. Mais également dans d'autres circonstances, il faut toujours tenir compte que pour l'issue de la formation sont responsables non seulement le Recteur ou le Directeur spirituel, mais tous les membres de l'équipe éducative.

31. Mérite une réflexion à part l'esprit de collaboration qui doit s'établir entre les enseignants des diverses disciplines. Ceux-ci doivent avoir conscience de former un unique organisme, en se préoccupant des relations réciproques entre les divers enseignements et de leur unité.²⁹ Cette tâche se révèle difficile en des temps de diffusion de pluralisme théologique et d'éclatement des corps enseignants, contraints souvent de recourir à des collaborations occasionnelles de professeurs extérieurs. Mais cette difficulté exige une capacité de collaboration encore plus intense.

32. Constitue un problème particulier la nécessité d'établir une bonne harmonie entre l'enseignement théologique et la ligne formative du séminaire avec sa vision du sacerdoce et des différentes questions concernant la vie de l'Eglise. Cet esprit d'entente qui est toujours à renforcer dans les

instituts qui disposent de l'enseignement théologique interne, s'impose beaucoup plus dans les cas où les études sont accomplies auprès de Facultés théologiques ou dans d'autres Instituts d'études théologiques. A ce propos " le professeur de théologie comme tout autre éducateur, doit rester en communion et collaborer cordialement avec toutes les autres personnes engagées dans la formation des futurs prêtres et apporter avec rigueur scientifique, avec générosité, humilité et passion, sa contribution originale et qualifiée ".³⁰

Etant donné l'actuelle fluidité et complexité des problèmes dans le domaine théologique, pastoral et éducatif, on doit savoir que l'unité d'esprit et d'action désirée reste pour les éducateurs un idéal que l'on cherche à conquérir jour après jour, sans qu'il soit possible de le réaliser une fois pour toutes. Leur capacité de collaboration, leur sens de la communion seront soumis à une continuelle et nécessaire vérification, et exigeront donc des personnalités capables de vivre dans la concorde et particulièrement douées en ce sens.

4. MATURITÉ HUMAINE ET ÉQUILIBRE PSYCHOLOGIQUE

33. Il s'agit d'un aspect de la personnalité difficile à définir dans l'abstrait, mais qui correspond concrètement à la capacité de créer et de maintenir un climat serein, de vivre des rapports amicaux qui expriment compréhension et affabilité, de posséder une constante maîtrise de soi. Loin de se replier sur lui-même, l'éducateur portera intérêt à son travail et aux personnes qui l'entourent, ainsi qu'aux problèmes qu'il doit affronter quotidiennement. Personnifiant en quelque sorte l'idéal qu'il propose, il deviendra un modèle à imiter, capable de vrai " leadership ", et donc d'impliquer dans le projet éducatif propre celui qui doit être éduqué. L'importance de ce trait fondamental de la personnalité doit toujours être pris en compte afin d'éviter les échecs pédagogiques, qui peuvent se vérifier dans les cas d'éducateurs insatisfaits, exacerbés et anxieux. Ceux-ci transfèrent leurs difficultés sur les élèves, les déprimant et entravant leur développement normal humain et spirituel.

34. En lien très intime avec la maturité se présente la sagesse entendue comme juste conscience de soi-même, de sa propre valeur et de ses propres limites honnêtement reconnues et sérieusement accueillies. Un éducateur mûr possède une bonne distance critique par rapport à lui-même, fait preuve d'ouverture pour apprendre, sait accueillir les critiques et les observations et est disposé à se corriger. C'est ainsi seulement qu'il saura être, dans une juste mesure, exigeant pour les autres, sans oublier la fatigue et les limites imposées aux possibilités humaines. Une bonne et constante prédisposition aux appréciations sages, équilibrées et à la patience fera en sorte que le sens du devoir ne soit jamais confondu avec un rigorisme décourageant et que l'amour compréhensif ne se transforme en faiblesse soumise.

5. LIMPIDITÉ ET MÛRE CAPACITÉ D'AIMER

35. Comme partie intégrante de la maturité globale et comme sa conséquence essentielle, il est important de vérifier chez les éducateurs une bonne maturité affective. Par cette expression, il faut entendre la possession libre et stable de son propre monde affectif: la capacité d'aimer intensément et de se laisser aimer de manière juste et purifiée. Qui possède une telle capacité est normalement enclin à l'attention oblatrice envers l'autre, à la compréhension intime de ses problèmes, à la perception lucide de son vrai bien. Il ne refuse pas la gratitude, l'estime et l'affection d'autrui, mais les vit sans prétention et n'y conditionne jamais sa propre disponibilité à servir. Celui qui fait preuve

de maturité affective, n'attachera jamais les autres à lui-même, mais sera en mesure d'éduquer en eux une affectivité également oblatrice, centrée et fondée sur l'amour reçu de Dieu en Jésus-Christ et toujours référée à lui, en dernière analyse.

L'Exhortation post-synodale souligne à plusieurs reprises l'importance de cet aspect de la formation des futurs prêtres: il ne sera pas possible de leur assurer une croissance nécessaire vers la possession sereine et libérante de cette mûre affectivité, si les éducateurs n'en sont pas eux-mêmes, les premiers, un exemple et un modèle.³¹

36. Il faut donc aux éducateurs un authentique sens pédagogique, c'est-à-dire cette attitude de paternité spirituelle qui s'exprime en un accompagnement prévenant, et en même temps respectueux et discret, de la croissance de la personne, uni à une bonne capacité d'introspection et vécu dans un climat de confiance et d'estime réciproques. Il s'agit d'une qualité spéciale qui ne s'improvise pas. Le sens pédagogique est en une certaine mesure inné et ne peut être appris comme une théorie, ni remplacé par des attitudes purement extérieures; mais en même temps l'exercice attentif et autocritique du service éducatif et une bonne connaissance des principes d'une saine psychopédagogie peuvent le développer et le perfectionner.

6. ECOUTE, DIALOGUE ET CAPACITÉ DE COMMUNICATION

37. De ces trois capacités dépend en grande partie la réussite du rapport éducatif. On trouve d'une part le formateur dans son rôle de conseiller et de guide et d'autre part l'étudiant comme interlocuteur appelé à assumer des attitudes de libre initiative. Dans cette relation beaucoup dépend des interventions du formateur psychologiquement réussies et bien dosées. Il faut éviter d'un côté un comportement trop passif qui ne promeut pas le dialogue, et de l'autre un sans-gêne excessif qui peut le bloquer. La capacité de communication réelle et profonde parvient à atteindre le noyau de la personne de l'étudiant; elle ne se satisfait pas d'une perception extérieure, au fond dangereusement illusoire, des valeurs qui sont communiquées; elle suscite des dynamismes vitaux de relation qui mettent en jeu les motivations les plus authentiques et les plus radicales de la personne, qui se sent écoutée, stimulée et valorisée. De tels contacts doivent être fréquents, pour vérifier le chemin, pour orienter vers les buts, en adaptant au pas de chacun la proposition éducative et en parvenant ainsi à déterminer le niveau où se situent les vrais problèmes et les vraies difficultés de chaque personne

38. Pour en être capables, les formateurs doivent disposer non seulement d'une perspicacité normale, mais aussi des données fondamentales des sciences humaines sur la communication interpersonnelle et sur les dynamiques de la décision humaine. Les jeunes d'aujourd'hui sont en général généreux, mais fragiles; ils ressentent un fort et parfois excessif besoin de sécurité et de compréhension; ils portent les marques d'un milieu familial et social pas toujours sain, qu'il faut soigner et intégrer avec grand tact pédagogique et spirituel.

39. Le formateur pour accomplir efficacement sa tâche doit savoir communiquer, être capable de présenter, de manière claire et adaptée à la réceptivité des étudiants, les valeurs et les notions qui sont l'objet de la formation. Ainsi le séminaire, dans l'organisation même de l'œuvre pédagogique, deviendra une école de communication qui, tout en stimulant une authentique vitalité, préparera les futurs prêtres aux tâches délicates de l'évangélisation.

Dans un récent document, la Congrégation pour l'Education catholique parle de la nécessité de créer un climat de communication entre les élèves et les éducateurs qui les entraîne à un fréquent

dialogue interpersonnel et de groupe, à prendre soin de la propriété du langage, de la clarté de l'expression et de la pertinence et de l'efficacité de l'argumentation, pour intégrer les communications le plus souvent unidirectionnelles, typiques d'une civilisation de l'image où prévaut l'influence des mass médias.³²

Pour tout ce qui touche leur compétence, les enseignants doivent aussi veiller à la plus grande communicabilité, mettant à jour leur propre langage, tenant compte des exigences d'une juste inculturation des vérités de la foi: " Tous indistinctement, par le moyen de l'union des volontés et des cœurs, sont exhortés à tendre à cette communion qui, selon la foi chrétienne, constitue la fin première et dernière de toute communication ".³³

40. Un devoir des formateurs est aussi celui de maintenir vivante la communauté éducative, de l'orienter et de la stimuler afin qu'elle parvienne à ses fins. C'est une activité qui exige la prévoyance, la mise en œuvre et la conduite de processus où puissent mûrir des attitudes de participation responsable et de disponibilité à un engagement généreux et actif au sein de la communauté. Il est nécessaire à ce propos de savoir gérer les mécanismes et les divers rôles de la communauté des éducateurs, et les subdivisions de la communauté plus vaste du séminaire, en choisissant avec sagesse les moyens aptes à coordonner, motiver et ordonner toutes les énergies au but fixé.

En plus de certaines qualités naturelles, l'éducateur se dotera de la connaissance des principes de méthode qui règlent l'organisation et la bonne conduite d'un réseau complexe de relations et de responsabilités.

L'attention qui doit être réservée à ce sujet, traduite par exemple dans la dynamique de groupe ou dans les méthodes actives d'enseignement, n'a d'autre but que d'obtenir une implication plus grande et plus profonde des élèves dans le processus formatif, qui doit susciter la participation de tous et non pas être simplement subi. Tout candidat en effet doit se considérer " protagoniste nécessaire et irremplaçable de sa formation ".³⁴

7. ATTENTION POSITIVE ET CRITIQUE À LA CULTURE MODERNE

41. Puisant son inspiration à la richesse culturelle du christianisme, enracinée dans les sources bibliques, liturgiques et patristiques, le formateur de futurs prêtres ne peut faire l'économie d'une vaste connaissance de la culture contemporaine. La relation éducative et son efficacité sont en effet grandement facilitées par la connaissance de tout ce qui contribue à former la mentalité et les styles de vie de la société contemporaine. Ceci s'applique au monde industrialisé occidental, aux cultures indigènes des territoires de mission comme aussi aux groupes particuliers de travailleurs, de " campesinos ", etc... Un tel bagage intellectuel aidera le formateur à mieux comprendre les étudiants et à développer à leur égard une pédagogie appropriée, en la situant dans le contexte culturel de notre temps. Que l'on pense, par exemple, à la variété des courants de pensée, à la variabilité accélérée des conditions politiques et sociales, aux créations littéraires, musicales et artistiques généralement diffusées avec une grande rapidité par les mass médias, aux conquêtes technologiques et scientifiques avec leur incidence sur la vie. Une connaissance profonde, en même temps que positive et critique, de ces phénomènes contribuera de façon remarquable à la transmission organique et valable de la culture contemporaine, en facilitant chez les élèves une synthèse intérieure à la lumière de la foi. Synthèse que l'éducateur devra avoir faite pour lui-même et qu'il

devra sans cesse remettre à jour, grâce à une vaste information scientifique, mais aussi philosophique et théologique, sans laquelle on n'a pas une véritable intégration du savoir humain.³⁵

42. Cette dotation présuppose chez l'éducateur une saine ouverture d'esprit. Loin de se fermer ou de se replier sur lui-même, le formateur doit être sensible aux problèmes des personnes, des groupes sociaux, de l'Eglise dans son ensemble. Il doit être un homme " magnanime ", c'est-à-dire un homme aux larges vues qui lui permettent de comprendre les événements dans leurs causes, leur complexité et leurs implications sociales et religieuses, en prenant d'opportunes distances à l'égard de toute attitude superficiellement émotive et liée à l'éphémère et au momentané.

B. Notes de qualification pour les principales fonctions

43. Outre les qualités communes à tous, l'image concrète de l'éducateur prend d'autres nuances selon les différentes charges qui lui sont confiées. Il est opportun de faire brièvement allusion à quelques unes d'entre elles.

Pour mieux se rendre compte des qualités qui doivent caractériser le Recteur du séminaire, il faut prendre en considération les diverses fonctions et responsabilités que comporte sa charge. Le Recteur représente l'Evêque; il est le premier responsable de la vie du séminaire, et aussi son représentant tant au plan ecclésial

qu'au plan civil.³⁶ Il suit et promeut la formation des étudiants sous tous ses aspects, en veillant à leur harmonie et à leur intégration réciproque. En accueillant et en valorisant le conseil et l'aide de ses collaborateurs, il lui revient la responsabilité d'exprimer à l'Evêque le jugement synthétique sur l'aptitude des candidats au moment de l'admission au séminaire, aux diverses étapes du parcours éducatif et pour la réception des ordres sacrés. Si l'engagement éducatif est avant tout projet et conduite créative et prudente de rapports et d'expériences, le Recteur en est le premier opérateur et coordinateur. Il lui revient d'assurer l'unité d'orientation et son harmonie avec les choix de l'Evêque et de l'Eglise, en favorisant la traduction dans la plus ample collaboration de la part de tous.

Il est facile de comprendre intuitivement tout ce qui requiert en fait d'autorité et d'expérience cet ensemble d'interventions directionnelles et pédagogiques délicates. Il y faut en effet beaucoup de prudence, de sagesse et d'équilibre.

44. Très exigeant aussi est le rôle du Directeur ou Père spirituel, auquel incombe la responsabilité du cheminement spirituel des séminaristes au for interne, de la direction et de la coordination des divers exercices de piété et de la vie liturgique du séminaire. Il est aussi le coordinateur des autres prêtres autorisés par l'Evêque à faire de la direction spirituelle auprès des étudiants et le coordinateur des confesseurs, pour assurer l'unité des critères de discernement de la vocation. Outre les qualités de sagesse, de maturité affective et de sens pédagogique, il doit avoir de solides bases de formation et de culture théologiques, spirituelles et pédagogiques, en même temps qu'une sensibilité particulière aux processus de la vie intérieure des élèves.

45. D'habitude, spécialement dans les grands séminaires, le Recteur est secondé par le Vice-Recteur, qui l'assiste dans les secteurs de la vie du séminaire qui lui sont assignés et le supplée en cas d'absence. Il doit faire preuve de qualités pédagogiques marquées, d'un amour joyeux de son service et d'esprit de collaboration. Des attitudes analogues sont exigées des autres coopérateurs: économe,

coordinateur des activités pastorales, préfet des études, bibliothécaire, animateurs, associés, de manière diverse et à différents niveaux, aux responsabilités éducatives.

46. Selon les directives de l'Eglise, les professeurs doivent se considérer comme de vrais éducateurs lors même que l'institution scolaire ou académique est distincte de celle du séminaire. Ils concourent à l'éducation des futurs prêtres dans un rôle très important et délicat: l'enseignement doit alimenter une solide mentalité de foi qui habilite les étudiants à devenir des serviteurs de l'Évangile et des maîtres du peuple de Dieu. Au sujet d'une telle responsabilité éducatrice, " Pastores dabo vobis " affirme qu'elle " se révèle souvent plus décisive que celle des autres éducateurs dans le développement de la personnalité du futur prêtre ".³⁷ Il est donc requis que les Professeurs soient particulièrement sensibles à la transmission d'une doctrine complète et sûre, sans omettre les approfondissements opportuns et les éventuelles digressions critiques. Il leur revient le devoir de garantir la croissance globale d'une compétence adéquate dans les disciplines humanistes, philosophiques et théologiques qui conduise à une assimilation du mystère chrétien, profonde, intégrale et finalisée par le ministère pastoral. Il est nécessaire que l'enseignant montre que son propre savoir, surtout s'il est théologique, est devenu pour lui-même un patrimoine spirituel, une valeur intimement assimilée qui a illuminé et transformé sa vie. En ce sens l'enseignement doit devenir un discours fait par un sujet croyant et priant où coïncident l'intelligence du mystère et l'intimité de vie avec lui. Aussi une des qualités fondamentales du professeur de séminaire, outre la compétence scientifique et didactique, est l'aptitude à être un témoin convaincu de la foi.

47. La liste longue et détaillée des qualités requises pour les éducateurs de séminaires ne doit pas faire oublier que l'aptitude d'une personne ne résulte pas de la juxtaposition de ces caractéristiques. Une vraie maturité et plénitude de dons naissent d'un ensemble harmonieux et intégré d'éléments possédés en profondeur. Il faudra donc considérer la personnalité du candidat à ce ministère dans ses aptitudes et ses convictions les plus profondes et dans son ensemble. A l'intérieur de cet ensemble, seront opportunément situées les appréciations de chacun des aspects de sa physionomie spirituelle.

IV. LA FORMATION DES EDUCATEURS

48. Une fois précisée l'identité de l'éducateur avec les diverses qualités requises comme condition d'un choix des candidats fait avec soin, se pose le problème d'une solide préparation à ses tâches. Dans " Pastores dabo vobis " est soulignée la nécessité d'" une préparation spéciale des formateurs, qui soit vraiment technique, pédagogique, spirituelle, humaine et théologique ".³⁸ Celle-ci inclut une phase initiale, préalable, si possible, à la charge, et une phase ultérieure de mise à jour périodique, à savoir la formation permanente.

A. La phase initiale

1. DIVERSITÉ DES ITINÉRAIRES

49. Les futurs éducateurs présentent, en général, une nécessité de formation différente selon les études faites et les activités accomplies antérieurement à leur désignation, et selon les diverses charges auxquelles ils sont appelés.

Les futurs enseignants se trouvent à ce sujet en meilleure condition quand, si possible après une période convenable d'expérience pastorale, directe, ils peuvent se consacrer aux études de spécialisation dans les matières de leur compétence. Pour les autres éducateurs — recteurs, directeurs spirituels et collaborateurs — le chemin est différent. Les possibilités de se procurer une préparation spécialisée, préalable à la charge, auprès de quelque institut pour la formation des éducateurs du clergé ne sont pas grandes, soit parce que de telles institutions sont jusqu'à présent très peu nombreuses, soit parce que les conditions de service ministériel où se trouvent d'habitude les futurs éducateurs ne leur permettent pas de se consacrer totalement et pendant un temps suffisant à ces études préparatoires. Les recommandations du Concile et des Synodes rencontrent de nombreux obstacles dans leur mise en œuvre concrète. Il faut donc une grande souplesse, unie au sens du réalisme, pour pouvoir donner à la phase initiale de la formation un programme utile et consistant.

50. Restant ferme l'objectif d'une préparation spéciale, en plus de celle qui est commune à tous les prêtres, il faut chercher dans la variété des moyens et des situations les instruments les plus adaptés à sa réalisation. Là où les ressources en personnel et en moyens le permettent, les futurs éducateurs devront recevoir une solide préparation préalable. Dans les autres cas, la phase préparatoire sera, par nécessité, jointe aux autres occupations habituelles et aussi au commencement anticipé du travail au séminaire.

51. Il ne manque pas de diocèses qui, pour prévenir les solutions précaires et faites d'expédients, programment le choix et la préparation des éducateurs de manière graduelle et éloignée. En veillant à ne pas anticiper de manière inadéquate et peu éducative des responsabilités disproportionnées, il est possible, déjà durant le curriculum du séminaire, de repérer des sujets doués d'aptitudes éducatives, et de leur confier quelque première charge d'animation et de service auprès de la communauté. Après l'ordination, ils pourront recevoir des ministères qui, par leur nature même, les stimuleront à une croissance et une vérification de ces aptitudes. Ils auront enfin la possibilité de commencer un engagement direct dans la communauté éducative du séminaire avec des charges de collaboration, comme celle d'assistant ou de vice-recteur, suivis et soutenus par des confrères plus anciens et expérimentés. Un semblable itinéraire, uni à la fréquentation de congrès, de cours de spiritualité, de pédagogie et de psychologie qui sont aujourd'hui proposés avec une certaine abondance par divers centres académiques, peut préparer un prêtre à devenir recteur ou directeur spirituel, en permettant en même temps à l'Evêque de mesurer sa capacité et sa maturité globale.

52. Quel que soit le type d'itinéraire formatif choisi, il faut, de toute façon, que ne fasse pas défaut un programme sérieux, étudié dans tous les détails de temps, de méthodes et de contenus. Il est important de distinguer entre les qualités requises fondamentales nécessaires pour une préparation de base qui doit être exigée depuis le commencement et les diverses capacités et connaissances que l'on peut acquérir et cultiver aussi en un second temps.

2. LES LIGNES FONDAMENTALES DE LA FORMATION

a) Préparation doctrinale

53. Une large et profonde préparation doctrinale est indispensable et préliminaire à toute possibilité éducative, non seulement pour les professeurs, mais pour tous les éducateurs. Un des signes possibles de cette préparation doctrinale est constitué par le profit retiré des études philosophico-théologiques antérieures à l'ordination et, autant que possible, par l'obtention d'un titre académique en quelque science ecclésiastique.

Il est nécessaire de vérifier que cette culture théologique présente chez les éducateurs certaines caractéristiques importantes:

— la claire perception de la doctrine commune de l'Eglise conforme aux enseignements du magistère avec le discernement qui s'en suit des limites du pluralisme théologique;

— des convictions profondes et motivées sur l'importance d'une saine formation philosophique et théologique contre la tendance au pragmatisme superficiel et à l'"immédiatisme" pastoral;

— une culture théologique assimilée en profondeur au contact de la vie, qui les rende aptes à approfondir, dans le dialogue avec les étudiants, leur patrimoine doctrinal et à préparer ces derniers à leurs futures tâches pastorales;

— une mise à jour adéquate dans les disciplines sacrées, pour pouvoir maintenir un dialogue fructueux avec les professeurs et l'échange des idées sur les problèmes de formation des étudiants;

— un vif sens ecclésial uni à la connaissance de la nature et de la mission des divers états de vie dans l'Eglise;

— une particulière sensibilité missionnaire et œcuménique envers les problèmes de la vie de l'Eglise, les défis de l'évangélisation et les justes voies de l'inculturation de la foi.

54. Dans le bagage théologique du formateur, prend une particulière importance la clarté des idées sur le sacerdoce, son ministère et les conditions de vie qu'il requiert. S'avère nécessaire une bonne information sur les problèmes théologiques historiques et pastoraux qui rende apte à donner aux élèves une orientation sûre, répondant de manière pertinente et persuasive aux difficultés qu'ils soulèvent. Dans l'ampleur de la matière à traiter, "Pastores dabo vobis" relève combien "l'importante et délicate préparation au célibat sacerdotal, spécialement dans les situations sociales et culturelles d'aujourd'hui" demande que les responsables de la formation sacerdotale "établissent des principes, offrent des critères, et donnent des aides pour le discernement en cette matière".³⁹ Ceci suppose une bonne connaissance des indications correspondantes du Magistère Pontifical, des orientations et de la pratique des Dicastères Romains, des données scientifiques sûres comme aussi la valorisation et l'échange des expériences d'éducateurs expérimentés.

Il ne faut pas oublier, en particulier, la nécessité de connaître exactement les diverses dispositions canoniques au sujet de l'admission des candidats au séminaire et aux Ordres,⁴⁰ comme aussi les normes concernant la direction du séminaire sous ses divers aspects.

b) Préparation spirituelle

55. Quant à la préparation spirituelle spécifique au sens strict, outre les qualités communes à tout bon prêtre, il faut garantir aux éducateurs de séminaire la formation à quelques attitudes de grande importance éducative:

— une vraie liberté d'esprit qui rende l'éducateur sensible et attentif aux motions de la grâce, afin de pouvoir accueillir les signes de la volonté divine dans la vie des candidats qui sont confiés à sa direction;

— une spiritualité dépourvue de tout subjectivisme exagéré et enracinée dans la tradition de l'Eglise, qui rende le formateur attentif à ne pas confondre préférences et critères subjectifs avec les exigences essentielles du plan de Dieu;

— une juste sollicitude pour l'approfondissement de la spiritualité diocésaine et l'unité du presbytérium jointe à une sensibilité aux particularités des divers charismes de vie consacrée.

— une saine ouverture d'esprit, capable d'harmoniser les formes classiques de la spiritualité avec les nouvelles exigences et les nouvelles nuances des courants spirituels de notre temps;

— une connaissance solide de la théologie spirituelle, des lois du développement de la vie intérieure chrétienne, des règles du discernement, des dynamiques de la relation spirituelle personnelle, connaissance qui s'alimente aux classiques de la tradition occidentale et orientale et consacre aussi l'attention qui convient aux auteurs modernes et contemporains;

— un amour de la liturgie et une compréhension de son rôle dans l'éducation spirituelle et ecclésiale;

— la lecture assidue et méditée des encycliques, des documents du Saint-Siège et des Eglises locales sur le sacerdoce et la vocation sacerdotale.

Cet ensemble d'attitudes et de connaissances est nécessaire pour que l'éducateur puisse garantir au candidat une orientation spirituelle systématique susceptible d'en promouvoir et d'en vérifier le progrès en chacune des étapes de son cheminement. D'une telle préparation doivent également être pourvus les confesseurs.

c) Préparation pastorale

56. Sont aussi indispensables à l'éducateur du séminaire des expériences pastorales significatives afin de pouvoir harmoniser l'œuvre formative et le discernement avec les exigences réelles des fidèles et du ministère. Les documents officiels de l'Eglise ne s'expriment pas sur la durée et la qualité de ces expériences.

Dans tous les cas, elles doivent permettre à l'éducateur de pouvoir apprécier avec compétence les aptitudes des étudiants pour les diverses tâches pastorales et la validité de la préparation qu'ils reçoivent à cette fin.

Parmi les capacités des éducateurs en ce domaine sont à signaler:

— la programmation des expériences pastorales des élèves, leur supervision et leur évaluation;

— l'harmonisation de la formation intellectuelle des élèves avec les exigences pastorales du ministère;

— la capacité de présenter les exigences théoriques et pratiques des différents domaines de la vie pastorale, en syntonie et en dialogue avec le corps enseignant et en particulier avec les enseignants des matières pastorales;

— le souci efficace de la formation à un juste équilibre entre l'évangélisation et la promotion humaine et sociale, en tenant compte des grandes lignes pastorales des diocèses et de l'Eglise universelle;

— l'intégration dans la tradition pastorale vivante de l'Eglise particulière de l'ouverture à la dimension missionnaire de la vie ecclésiale.⁴¹

d) Préparation pédagogique

57. " Pastores dabo vobis " insiste sur la nécessité d'une bonne préparation dans la science pédagogique et dans les sciences humaines.⁴² La même insistance était présente dans " Optatam totius ".⁴³ Il s'agit d'une préparation initiale indispensable pour tous les éducateurs qui doit ensuite être continuée et reprise tout au long de la vie. Il faut promouvoir la maturation de la compétence nécessaire pour pouvoir réaliser l'observation systématique de l'étudiant, savoir déterminer ses aptitudes, les inclinations à favoriser et celles à contrecarrer, les traits les plus significatifs de sa personnalité.

L'éducateur doit être en mesure de ne pas se leurrer et de ne pas leurrer sur la présumée solidité et maturité de l'étudiant. Pour cela, le " bon sens " ne suffit pas, mais il faut un regard attentif et affiné par une bonne connaissance des sciences humaines pour aller au-delà des apparences et du niveau superficiel des motivations et des comportements, et aider l'étudiant à se connaître en profondeur, à s'accepter avec sérénité, à se corriger et à mûrir en partant des racines réelles, non illusives, et du " cœur " de sa personne.

58. A ce propos, l'on ne doit pas oublier que restent prioritaires et normatifs les principes de la pédagogie chrétienne qui ne sous-estime ni n'absolutise l'apport des sciences humaines, mais libère au contraire cet apport des conditionnements idéologiques qui souvent en dénaturent la fonction.⁴⁴ La pédagogie du séminaire ne peut jamais être neutre, si jamais a pu exister une pédagogie de ce type. Elle est toute imprégnée des valeurs évangéliques et orientée vers la formation de vrais disciples du Christ, disposés à endosser le joug suave de la charité pastorale. Les principes formels de la pédagogie, de la sociologie et de la psychologie comme sciences humaines acquièrent pour l'éducateur de séminaire une spécificité précise en tant que moyens au service d'une réalisation toujours plus parfaite de " l'éducation chrétienne ",⁴⁵ située à l'intérieur d'une vie liturgique et sacramentelle exemplaire, d'une direction spirituelle individuelle et collective systématique et des normes disciplinaires nécessaires aux candidats " en vue d'acquérir la maîtrise de soi, de parvenir à une sérieuse maturité, et de former les autres dispositions qui contribuent singulièrement à une activité équilibrée et efficace pour l'Eglise ".⁴⁶ Il s'agit donc d'une synthèse souhaitable entre l'expérience éducative de l'Eglise, mûrie à la lumière de la foi, des expériences du passé, des exemples des saints et les résultats attentivement examinés des sciences de l'homme.

59. L'Eglise invite à adopter une attitude de confiance par rapport à ces domaines de la recherche scientifique et elle exhorte à maintenir par rapport à cette recherche un climat de compréhension mutuelle et de dialogue,⁴⁷ mais en même temps elle ne manque pas d'en signaler les limites, en ce sens que " chaque discipline scientifique ne peut saisir, dans sa particularité, qu'un aspect partiel mais vrai de l'homme ".⁴⁸ Il existe en effet, et on ne l'ignore pas, des dangers concrets de généralisation induite des résultats partiels et des risques de conditionnement idéologique de ces recherches. Est donc nécessaire:

- une constante référence à la vision globale et complète de l'homme, telle qu'elle nous est offerte par une saine anthropologie théologique;⁴⁹
- une juste médiation philosophique, pour la confrontation nécessaire avec les diverses théories psycho-pédagogiques et sociales au plan rationnel;
- une attention particulière aux diverses déclarations magistérielles concernant des problèmes moraux spécifiques,⁵⁰ et surtout le rappel du respect de l'intimité et de l'inviolabilité de la conscience humaine.⁵¹

3. LA PRÉPARATION SPÉCIFIQUE AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS

60. Tout ce qui a été exposé sur la formation de base, requise pour tous les éducateurs, doit prendre quelques nuances finalisées par l'exercice des charges particulières réservées au recteur, au directeur spirituel, aux enseignants, au coordinateur des activités pastorales et aux autres collaborateurs.

Les multiples devoirs du recteur sont caractérisés, comme nous l'avons vu, par ses relations avec l'Evêque, avec les autres éducateurs, avec les étudiants, avec le presbyterium et la communauté diocésaine toute entière. Il est donc exigé de lui qu'il soit un homme capable de solides relations humaines à tous les niveaux, et par-dessus tout un homme de communion, en mesure d'une part de valoriser tous les apports et les compétences, et d'autre part de guider d'une main ferme et avec capacité de décision le chemin de chacun et de la communauté, représentant dignement cette dernière en maintes occasions. On attend de lui de façon toute particulière qu'il ait un sens marqué du séminaire comme institution ecclésiale, pour en garantir les finalités spécifiques et en garder l'unité d'orientation et de programmation. Ainsi " l'unité de la direction représentée par le Recteur et ses collaborateurs " est un présupposé nécessaire pour que " le séminaire ait une programmation précise " qui " soit, sans hésitation ni flottement, au service de la finalité spécifique qui seule justifie l'existence du séminaire: la formation des futurs prêtres, pasteurs de l'Eglise ".⁵² C'est une affaire de capacité et de convictions que l'on suppose chez tout recteur, mais qui peuvent et doivent être toujours plus perfectionnées.

61. Chargé d'offrir à la communauté et à chacun, dans le rapport confidentiel de la direction spirituelle, un accompagnement sûr dans la recherche de la volonté divine et dans le discernement vocationnel, le directeur spirituel doit affiner ses capacités d'accueil, d'écoute, de dialogue et avoir, en même temps qu'une bonne connaissance de la théologie spirituelle, de solides fondements dans les autres disciplines théologiques et dans les sciences pédagogiques et humaines. On ne devrait pas ménager les moyens pour lui donner la possibilité de fréquenter un institut ou au moins un cours intensif de spiritualité.

La préparation du directeur spirituel à ses multiples charges, et surtout au soin de la formation de la conscience des étudiants, se base sur de sérieuses études et une large pratique de direction qui, pour donner de bons résultats, doit être continue et prolongée dans le temps. On tiendra compte de ce que:

- la direction spirituelle est un fait essentiellement théologal et ecclésial, distincte de la thérapeutique ou de l'assistance psychologique; le dirigé doit la vivre comme un instrument et un stimulant pour son propre chemin de foi et d'obéissance à la volonté de Dieu;

— le directeur spirituel est, en conséquence, un témoin de la foi, expert dans la reconnaissance progressive et humble du projet de Dieu sur la vie de ses fils;

— les différentes formes communautaires d'orientation spirituelle, d'échange d'expériences et de révision de vie, peuvent être des suppléments et compléments à la direction spirituelle, mais ne doivent jamais la remplacer;

— le directeur spirituel est donc le premier gardien de sa propre identité et de ses propres devoirs, qui ne peuvent être ni abandonnés ni substitués, et qui ne sont pas à confondre avec ceux des autres agents pédagogiques ni à remplacer par d'autres types d'intervention éducative.

62. Outre la préparation scientifique à leurs disciplines respectives, les enseignants doivent acquérir une bonne qualification didactique et pédagogique et la capacité d'animer le travail de groupe et de stimuler la participation active des étudiants. Le perfectionnement adéquat de leurs capacités didactiques requiert le souci de la communication claire et précise, un renouvellement convenable du langage théologique,⁵³ et l'empressement constant à mettre en relief l'unité intrinsèque et harmonieuse de toute la doctrine de la foi, en veillant à mettre un accent particulier sur son aspect salvifique. Leur enseignement acquerra une vitalité plus grande, s'ils apprennent à faire le lien entre leurs cours d'une part, la piété, la vie et les problèmes pastoraux d'autre part. Ils doivent en outre se rendre familiers des méthodes scientifiques du travail théologique, en suivre les progrès et y introduire aussi, par l'étude individuelle et guidée, les étudiants. Pour être à même de prendre en charge la formation intégrale, et non pas seulement la formation scientifique, les enseignants doivent chercher à s'insérer toujours davantage dans la communauté du séminaire par la collaboration et le dialogue éducatif. " Pastores dabō vobis " recommande en effet que les formateurs aient " leur résidence habituelle dans la communauté du séminaire ".⁵⁴

63. Les activités pastorales des séminaristes, recommandées par les normes de l'Eglise⁵⁵ pour être vraiment fructueuses et atteindre leurs objectifs formatifs, ont besoin d'être orientées et coordonnées par un prêtre bien expérimenté et expressément député à ce ministère. Celui-ci doit se familiariser avec certains principes permettant de suivre et d'évaluer efficacement ces activités et s'inspirer des vrais principes du ministère sacré conformément aux normes de l'autorité ecclésiastique. Celui qui exerce cette charge, qu'il soit appelé directeur ou coordinateur des activités pastorales, doit être respectueux de l'organisation disciplinaire du séminaire, en agissant en étroite collaboration avec le recteur, avec les autres éducateurs et enseignants et, en particulier, avec le professeur de théologie pastorale.

64. En ce qui concerne les autres collaborateurs, mis à part le vice-recteur et les assistants — lesquels doivent disposer au moins d'une solide formation de base — est requise une préparation " technique " pour certaines fonctions particulières, comme celle de bibliothécaire et d'économiste. Pour ces charges et d'autres semblables, on recommande une aptitude professionnelle convenable, moyennant la fréquentation d'école ou de cours spécialisés. L'importance de la bibliothèque pour le sérieux et le niveau des études, comme aussi la complexité et la délicatesse des problèmes administratifs requièrent pour ces fonctions la collaboration de vrais experts.

B. La formation permanente des éducateurs

65. La formation permanente des éducateurs répond aux souhaits exprimés à Vatican II et dans la " Ratio fundamentalis ".⁵⁶ Elle peut être conçue soit comme un complément ou une amélioration progressive de la formation initiale, permettant de dépasser les habitudes répétitives et l'incompétence qui peut à nouveau se présenter, soit comme facteur de profond renouvellement, là où méthodes et styles éducatifs doivent être soumis à un processus de révision plus radicale. En tout cas, la formation permanente, sous les formes variées dans lesquelles elle se réalise déjà et sous celles qui pourront être projetées dans le futur, est cœxtensive au domaine de la formation initiale selon les contours tracés dans les paragraphes précédents. Elle poursuit les mêmes finalités, se réfère au même objet, comporte les mêmes méthodes. Elle s'en distingue par la valorisation des expériences et la capacité de trouver à ces dernières des espaces et des instruments pour les soumettre à vérification et les tenir sous contrôle critique.

1. UNE CONTINUELLE MISE À JOUR

66. L'expérience elle-même des éducateurs est source privilégiée de leur formation permanente. Le formateur apprend et se perfectionne aussi par l'exercice concret de son ministère, à condition que lui-même soit soumis à une vérification constante et fraternelle, dans le dialogue avec les autres éducateurs, pour comparer les diverses formules éducatives et expérimenter progressivement et avec prudence projets, propositions et initiatives.

L'analyse méthodique des cas concrets, qui se déroule souvent dans les cours de formation permanente, se révèle parfois plus éclairante que l'explication abstraite des principes. L'éducateur ne peut jamais s'enfermer dans les limites étroites de sa propre expérience personnelle, mais doit rester ouvert à la vérification et aussi à la révision sur la base de l'apport de l'expérience d'autrui.

La nécessité d'une continue mise à jour par un échange d'idées réciproque avec les confrères et avec des experts est particulièrement ressentie dans certaines sphères de la vie ecclésiale et sociale sujettes à de plus grands changements: la situation spirituelle des jeunes, les conditions de vie et de ministère des prêtres, les profondes et rapides mutations des courants de pensée philosophico-théologique et culturelle en général.

67. La connaissance du monde des jeunes est par sa nature toujours ouverte à de nouveaux développements. Les recherches et les études sur le sujet sont en train de se multiplier sous l'aspect descriptif, analytique et réflexif et elles sont connues et étudiées avec un intérêt toujours renouvelé. L'Exhortation post-synodale fait remarquer l'influence de ces changements: " Il y a un grand contraste entre, d'un côté, le style de vie et la préparation de base des enfants, des adolescents et des jeunes, même s'ils sont chrétiens et parfois engagés dans la vie de l'Eglise et, de l'autre, le style de vie du séminaire et ses exigences de formation ".⁵⁷ Sur ces transformations qui sont toujours en cours et qui sont sur le point de prendre, selon les lieux et les circonstances, de nouveaux aspects, le formateur doit être bien informé afin de se maintenir en contact avec la réalité, qui détermine en grande partie son action éducative.

68. Outre la connaissance remise à jour du monde des jeunes comme point de départ du processus éducatif, il faut porter aussi attention aux conditions de vie et de ministère des prêtres qui en constituent la fin. Face à la mutabilité et à la fluidité des situations pastorales il faut continuellement s'interroger sur les exigences formatives qui en dérivent pour les futurs prêtres. L'analyse approfondie du chapitre 1° de l'Exhortation Apostolique ne fait que souligner l'importance de cet

aspect de la formation permanente des éducateurs, qui sont invités à toujours se mettre en face de cette question fondamentale: " Comment former des prêtres qui soient toujours à la hauteur des circonstances actuelles, capables d'évangéliser le monde d'aujourd'hui? "58

69. L'activité formative des séminaires est par ailleurs profondément influencée par tout ce qui se passe dans le domaine théologique, par les courants de pensée et les attitudes de vie qui en dérivent. La responsabilité de l'enseignement philosophique et théologique est, à ce sujet, très importante. Non seulement les professeurs, mais aussi le recteur, le directeur spirituel et les autres éducateurs, doivent continuellement se mettre à jour, de manière critique et précise, sur ces questions, en les soumettant docilement à la lumière qui provient des déclarations du magistère.⁵⁹

2. " LE RENOUVELLEMENT EN PROFONDEUR "

70. Il sera parfois nécessaire, dans des cas précis et face à des problèmes particulièrement complexes, d'envisager un certain temps de formation prolongée et de reprise radicale des thèmes éducatifs avec la participation à des cours spécialisés ou à des périodes " d'approfondissement et de renouvellement " auprès d'un centre d'études spécialisé ou de quelque institut académique. Le but de ces périodes de formation et renouvellement en profondeur est de favoriser un examen soigné de la personnalité même de l'éducateur, de son engagement ministériel, de son mode de concevoir et de vivre sa propre mission éducative.

71. Des périodes de formation de ce genre devraient comporter des cours bien choisis et opportunément programmés soit dans le domaine des sciences ecclésiastiques, soit dans celui des sciences humaines, unis à des travaux pratiques conduits avec l'aide d'un " superviseur " et soumis à son contrôle pour une attentive révision critique. De cette manière l'éducateur pourra prendre une plus vive conscience de ses capacités et aptitudes, accepter plus sereinement ses limites, mettre à jour et améliorer les critères qui inspirent son action.

Dans les programmes de formation permanente de cette ampleur, doivent être prévues des périodes prolongées de renouvellement spirituel (mois ignatien, exercices spirituels, temps de désert) pour permettre à l'éducateur de revoir sa propre mission dans ses connexions et ses racines spirituelles et théologiques les plus profondes.

V. DISPOSITIONS A METTRE EN ŒUVRE

1. PROBLÈMES DE FORMATION

72. S'il est licite de parler, en de nombreuses zones géographiques et ecclésiales, d'une nouvelle relance des séminaires, il faut en même temps repropose le discours d'une relance correspondante d'une formation spécifique nécessaire, initiale et permanente, des éducateurs. Rien ne pourra remplacer l'influence bénéfique d'une conviction renouvelée et motivée à ce sujet de la part des Evêques et des autres éducateurs responsables en ce domaine.

Un certain nombre de nations et d'Eglises locales ont déjà pris à cet égard d'opportunes décisions. D'autres devraient suivre cet exemple. Pour donner à ces initiatives une plus grande impulsion, on devra pourvoir à un échange réciproque d'expériences.

73. Même s'il n'est pas possible de créer partout des instituts spéciaux pour la formation des éducateurs, il est cependant nécessaire de procéder à un minimum de programmation organique: de disposer de groupes d'experts dans chaque nation, sur la collaboration desquels on puisse toujours compter; d'établir un programme bien défini tant au regard de la durée et de la périodicité qu'au regard des contenus, un programme qui réponde aux nécessités et garantisse au mieux le caractère organique et continu de la formation. Dans les zones de plus grande extension géographique et d'homogénéité linguistique et culturelle, on peut faire l'hypothèse d'un institut " itinérant " qui pourrait donner des cours intensifs au service des diverses réalités locales.

74. Lorsque c'est possible, on utilisera, aux fins de la formation permanente, la collaboration des universités ecclésiastiques et des autres instituts académiques et centres de recherche et d'étude surtout pour tout ce qui regarde l'étude des sciences humaines. En ces cas, il sera bien de stipuler des accords préalables avec les Conférences Episcopales pour garantir la solidité doctrinale de la ligne formative.

75. Bien que, comme on l'a vu, les espaces et les moyens pour une vraie préparation préalable des éducateurs soient en pratique assez restreints, on estime cependant nécessaire d'accorder une période convenable de préparation spirituelle et pédagogique spécifique aux futurs recteurs et directeurs spirituels avant la remise de leur charge, en la combinant éventuellement avec l'exercice d'autres ministères au séminaire. Un soin tout à fait particulier devrait être apporté à la formation initiale et permanente des directeurs spirituels, en considération des multiples problématiques que comporte aujourd'hui une telle mission dans les séminaires.

76. Pour ce qui regarde la préparation des professeurs, il sera nécessaire de demander non seulement les titres d'étude correspondants canoniquement reconnus,⁶⁰ mais aussi les éléments d'une formation spirituelle, didactique et pédagogique convenable, afin que leur œuvre puisse apporter une contribution efficace à la formation intégrale des futurs prêtres.

77. Lorsque des laïcs sont employés à l'enseignement, au sens indiqué plus haut au n. 20, il est nécessaire de veiller à leur assurer la formation religieuse et apostolique qui convient, pour que leur œuvre soit en tout conforme aux finalités propres de la formation sacerdotale.

78. Pour la préparation des éducateurs, on devra valoriser davantage les universités et instituts éducatifs pontificaux de Rome, comme la " Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis " l'a déjà opportunément suggéré.⁶¹ A cet égard, surtout en ce qui concerne la préparation pédagogique des futurs formateurs, les nations qui, pour divers motifs, ne sont pas encore en mesure de donner naissance à leurs propres institutions, trouveront une aide valable.

79. Tout en reconnaissant pleinement la précieuse contribution que fournissent pour la formation des formateurs les diverses Congrégations et Sociétés sacerdotales existantes, on suivra, avec sympathie et ouverture d'esprit, certaines initiatives nouvelles que la grâce de Dieu est en train de susciter dans l'Eglise en faveur de la sanctification du clergé et de la formation sacerdotale, en les accompagnant des secours indispensables et du discernement nécessaire.⁶²

2. PLANIFICATION ET DISTRIBUTION PLUS RATIONNELLE DES ÉDUCATEURS DANS LES SÉMINAIRES

80. Du moment que l'efficacité de la communauté éducative des séminaires dépend en grande partie de sa stabilité, il devient nécessaire de prévoir à l'avance la question de la relève en programmant à temps les remplacements opportuns. Une bonne programmation, principalement du personnel enseignant, est nécessaire là où se trouve en vigueur le système des années ou semestres sabbatiques, afin que tous les enseignements demeurent adéquatement actifs, même en l'absence des enseignants chargés de ces enseignements.

81. Tout en cherchant à remédier à la pénurie actuelle des formateurs, par une meilleure préparation, on devra aussi envisager pour eux une planification et une distribution plus adéquates. Avant toute chose, s'impose la nécessité de réguler la prolifération des grands séminaires, ou d'éviter le fractionnement de ceux qui existent déjà. Etant donné la rareté du personnel, on devrait davantage prendre en considération les invitations à une concentration rationnelle des moyens matériels et du personnel par la création de séminaires interdiocésains (nationaux, régionaux, provinciaux).⁶³

82. En outre, la nécessité de " l'échange des dons " entre Eglises sœurs, plusieurs fois rappelée par Jean-Paul II, exige que les diocèses plus riches en éducateurs du clergé soient prêts à aider ceux qui sont plus pauvres. En effet, selon " Pastores dabo vobis ", le candidat au sacerdoce doit " se préparer à un ministère qui, concrètement, pourra exiger de lui la disponibilité, en réponse à l'Esprit Saint et à l'évêque, pour être envoyé prêcher l'Évangile au-delà des frontières de son pays ",⁶⁴ et donc de se mettre aussi à la disposition de quelque séminaire. En de tels cas, il est important que les prêtres qui partent vers une autre nation apprennent à bien connaître, non seulement la langue du pays, mais encore les caractères psycho-sociologiques de la population qu'ils désirent servir humblement.⁶⁵

Il faut signaler à ce sujet l'institution — qui relève du Saint-Siège — de la Commission Interdiocésaine Permanente pour une plus juste distribution des prêtres dans le monde. Celle-ci a pour but principal de favoriser l'échange des éducateurs de séminaires et des animateurs de vocations.

CONCLUSION

83. Le Présent document, que la Congrégation pour l'Éducation Catholique soumet à l'attention de leurs Excellences les Evêques et des formateurs de Séminaires, a été rédigé dans le but de faciliter une application fidèle des suggestions données en 1990 par Synode des Evêques, et prises en compte dans l'Exhortation Apostolique post-synodale " Pastores dabo vobis " de Jean-Paul II. En effet, une préparation professionnelle soignée des équipes éducatives, que l'on cherche à promouvoir, constitue le présupposé indispensable à la réalisation des intentions propres de cette assemblée synodale, qui consistent à créer dans les séminaires des conditions susceptibles de pouvoir donner à l'Église de vrais pasteurs d'âmes, sensibles aux nécessités spirituelles d'aujourd'hui. Il est clair que seuls des formateurs bien choisis et experts en art pédagogique seront en mesure de former des prêtres dotés de ces qualités spirituelles, intellectuelles et humaines qui

tiennent à cœur à tous et qui ont été spécifiées avec abondance de détails dans l'Exhortation "Pastores dabo vobis".

C'est pour cette raison que l'on a voulu rappeler à ce sujet certaines exigences doctrinales, pédagogiques et organisatives particulières, dont leurs Excellences les Evêques tiennent du reste compte en grande partie déjà et qu'ils cherchent à satisfaire en surmontant parfois de nombreuses difficultés. Cependant, dans les circonstances actuelles, éclairées par le Synode, une telle tâche se présente avec une grande urgence et requiert d'être affrontée avec plus de courage, avec une volonté plus décidée et des moyens mieux adaptés. On attend à ce propos que les éventuelles lacunes existantes soient comblées et que tous les responsables s'emploient à promouvoir des programmes et des initiatives aptes à obtenir des progrès ultérieurs. Aussi notre vif désir commun est-il que les expériences actuellement en cours dans les divers diocèses soient confirmées, renforcées et étendues à toute l'Eglise dans un esprit de mutuelle solidarité et collaboration.

Rome, du Palais des Congrégations, le 4 novembre, 1993, en la fête de St Charles Borromée, Patron des séminaires.

Pio Gard. LAGHI

Préfet

JOSÉ MARTINS SARAIVA

Archevêque tit. de
Tuburnica

Secrétaire

1 PDV, 66.

2 N.5.

3 PDV, 66.

4 Id.

5 PDV, 65.

6 Id.

7 Can. 232, C.I.C.

8 PDV, 65.

- 9 PDV, 66.
- 10 PDV, 60.
- 11 PDV, 66.
- 12 Id.
- 13 PDV, 59, 66.
- 14 N. 5.
- 15 AAS 28 (1936), pp. 37-53.
- 16 N. 66.
- 17 N. 39.
- 18 PO, 6, 13.
- 19 OT, 5.
- 20 PDV, 47.
- 21 PDV, 57, cf. aussi OT, 4.
- 22 OT, 14.
- 23 PDV, 55.
- 24 PDV, 59.
- 25 OT, 5.
- 26 PDV, 18.
- 27 PDV, 12.
- 28 PDV, 18.
- 29 Ratio fundamentalis, 90; cf. 63.
- 30 PDV, 67.
- 31 PDV, 44.
- 32 Orientations pour la formation des futurs prêtres concernant les instruments de communication sociale (19 mars 1986), n. 24.
- 33 Id.
- 34 PDV, 69.
- 35 JEAN-PAUL II: Const. Apost. " Ex corde Ecclesiae ", 16.
- 36 CIC 238 § 2. 260.
- 37 N. 67.
- 38 N. 66.
- 39 N. 50.

40 CONGRÉGATION POUR L'EDUCATION CATHOLIQUE, Circulaire du 27 juillet 1992.

41 PDV, 58.

42 N. 66.

43 N. 20.

44 OT, 11 " Les normes de l'éducation chrétienne seront religieusement observées et soigneusement complétées par les découvertes récentes d'une psychologie et d'une pédagogie sûres ".

45 Id.

46 Id.

47 PAUL VI, Lettre Apostolique Octogesima adveniens (14 mai 1971), n. 40.

48 Id.

49 Cf. JEAN-PAUL II, Alloc. Esta hora à la III^{ème} Assemblée Générale du CELAM, 28 janvier 1979 à Puebla: AAS 71 (1979) p. 195.

50 Par exemple: CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA Foi, Déclaration sur certaines questions d'éthique sexuelle Persona humana (29 décembre 1975); Lettre aux Evêques de l'Eglise catholique sur le soin pastoral des personnes homosexuelles (1^{er} octobre 1986) Lettre circulaire sur quelques aspects de la méditation chrétienne Orationis formas (15 octobre 1989).

51 Const. Apost. " Gaudium et Spes ", 16; CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Monitum Cum compertum sur les examens psycho-analytiques (1961) cf. aussi CIC 220.

52 PDV, 61.

53 CONGRÉGATION POUR L'EDUCATION CATHOLIQUE, La formation théologique des futurs prêtres (28 février 1976), 77.

54 N. 66.

53 OT, 21; Ratio fundamentalis, 97-99.

56 OT, 5; Ratio fundamentalis, 31. 36.

57 PDV, 62.

58 PDV, 10.

59 PDV, 10. 67.

60 Ratio fundamentalis, 34; CONGRÉGATION POUR L'EDUCATION CATHOLIQUE, La formation théologique des futurs prêtres (22 février 1976), n. 118; CIC 253 § 1.

61 N. 85.

62 CIC 605.

63 CIC 237 § 2; reste cependant toujours comme idéal le Séminaire diocésain dans toutes les situations qui en permettent un fonctionnement digne et régulier, c'est-à-dire " ubi id fieri possit atque expédiat ", comme s'exprime à ce sujet le même Can. 237 au § 1.

64 N. 59.

65 PO, 10.